

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Arrêté du 18 septembre 2014 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande

NOR : DEVT1421035A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 18 septembre 2014, est nommée au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre de l'État, représentant le ministre chargé de la défense : Mme le contre-amiral Anne CULLERRE, sous-chef d'état-major « opérations aéronavales » de l'état-major de la marine, en remplacement de M. le vice-amiral Frédéric JUBELIN.